

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 23

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le juge, le greffier et l'huissier descendaient d'un pas grave la route d'Ouchy.

Une perquisition minutieuse amena la découverte de la machine infernale placée dans un bosquet de la campagne Haldimand, près d'un ban rustique où le propriétaire de ces lieux allait fréquemment s'asseoir.

Une longue ficelle était destinée à mettre en mouvement la détente d'une batterie fixée au centre de la machine.

L'engin fut transporté au bureau du juge. Tout le personnel du greffe avait les yeux fixés sur la caisse diabolique, mais personne n'osait en lever le couvercle.

L'huissier Picot, qui les savait toutes, prit résolument la caisse, la porta dans la cour de la maison, et, la plongeant dans une cuve à lessive, « laissez-moi faire, dit-il, quand elle sera bien imprégnée d'eau nous l'ouvrirons bien. »

En effet, le lendemain soir, l'artificier G. était appelé pour ouvrir la caisse. Au moment où il en souleva le couvercle, le chien de la batterie s'abattit, mais la poudre humide ne fit point explosion.

Douze petits canons de papier mâché et fortement entourés de fil de métal étaient rangés en étoile de manière à lancer leurs projectiles de tous les côtés. On assure que le tout était très ingénieusement construit.

Celui qui avait dénoncé le fait fut mis aux arrêts et relâché peu de jours après, l'enquête n'ayant mis au jour aucun indice certain.

Tout cela se fit sans bruit, et jamais la personne contre laquelle était dirigé ce perfide projet n'en connut l'existence. On ne voulut pas même laisser soupçonner à cet homme de bien qu'il pouvait être l'objet de quelque malveillance.

Voilà donc ma petite histoire, ami Paul; prochainement, je te raconterai d'autres mystères dont la grotte de Montmeillan fut autrefois le théâtre.

— A propos, n'oublie pas de réclamer ma pipe d'écume que j'ai laissée dans le temps chez ton cousin Samuel, rue Montmartre.

Mille amitiés.

Emile * *

Mercredi, a eu lieu dans la cathédrale la distribution des prix aux élèves des écoles primaires, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qu'intéressait cette touchante solennité. De longs discours, des chants bien exécutés et qu'on aurait désiré plus nombreux ont précédé la cérémonie. La fête devait se terminer au bois de Sauvabelin, où la commission des écoles avait préparé maintes surprises à ses jeunes administrés. Un carrousel, un tir à l'arbalète, un rond de danse avec estrade pour les musiciens, rien n'avait été négligé pour porter au comble le bonheur des participants. Une pluie abondante força de renvoyer cette partie de la fête, qui eut lieu le lendemain, au milieu d'une allégresse indescriptible.

On doit une sincère reconnaissance aux autorités de Lausanne, qui mettent d'année en année plus de soin à organiser ces réjouissances si sim-

ples et qui exercent cependant une si heureuse influence sur la jeunesse écolière.

L'ai y avâi, on iadzo, on dzouveno païzan prau aleingâ, prau metschein, por que son père décida d'ein fère on procureur, et l'eivouïa dein on bureau à Lozana.

Lo petit bougro l'étaï tordu coumein na gourgne, et ne volliessai jamé fère cein que les commis l'ai dezan; l'avai bouna téta, mâ ie volliâi à sa téta.

On dzo que l'ai avâi ona saisie à fère vers on retord du côté de Savegny, io les procureurs n'irant pas sovein bin reçus, lé grands commis dezarant: atein-vai, mon Daniet, té que te vau tot savai et tot fère per tè mimo, nos te vin fère bailli ona leçon.

L'einvouïon sto cor, que fut tot glorieux d'être dza tant avanci; mâ, arevâ vers la mâizon d'au débiteur, trei gros tzins l'ai furan einvouï apri que fut bin aize dé sé sauvâ devant que ses mollets siant degourcha.

Quand fut arevâ au bureau sé camerado l'ai demandiront se l'avâi étâ bin reçu.

— Bougro! se ié étâ bin reçu, que dit, mimamein que l'ont voliu mé fère medzi.

On raconte que l'été dernier des pâtres suisses aperçurent le cadavre d'un ours étendu au fond d'un ravin. La mort paraissait récente. Ils voulurent s'approprier la fourrure de l'animal. Mais, ô surprise! dans la peau de l'ours était renfermé le cadavre d'un homme.

Voici l'explication du phénomène: Un Italien, marchand de citrons, voyant que son commerce n'allait pas, eut l'idée de s'affubler d'une peau d'ours et de contrefaire cet animal.

Il s'était entendu préalablement avec les guides du voisinage: « J'apparaîtrai, » leur avait-il dit, « subitement à la vue des touristes; vous marcherez résolument à moi, et, après une courte résistance, je prendrai la fuite. Les voyageurs, d'abord effrayés, puis sauvés par votre intrépidité, vous donneront de bons pourboires et nous partagerons. »

Après avoir réussi quelque temps, cette industrie devint fatale à l'ours, qui tomba dans un précipice et s'y tua. Quelques semaines auparavant il l'avait échappé belle. Un chasseur, qui le prenait pour un véritable ours, le couchait déjà en joue lorsqu'il lui cria: « Ne tirez pas sur moi! »

L'impératrice d'Autriche adore les chiens.

Elle leur a fait construire un palais dans le faubourg Mariahilf, à Vienne.

Un grand nombre d'employés, revêtus de la livrée impériale, sont chargés de l'entretien du chenil; ils peignent, tondent et baignent deux fois par semaine tous les chiens.

Pendant son séjour à Rome, elle a acheté un chien d'une taille énorme, qui lui a coûté 1,400 florins, soit 2,900 fr.

Ce favori, au pelage argenté, est représenté sur

les photographies couché aux pieds de sa maîtresse dans la position humble et soumise de feu Théodoros.

Le fidèle Néro ne fut guère connu qu'à sa mort; celui-ci fait l'admiration de la population viennoise.

Dans les promenades au Prater, le bois de Boulogne de Vienne, l'impératrice se fait accompagner de son chien favori, qui goûte, étendu sur des fourrures, les douceurs de sa destinée, pendant qu'une escorte de terre-neuve et de chiens courants aboient et bondissent autour de la calèche.

Un jour que le favori de la souveraine dormait sur le bas de sa robe, celle-ci, pour ne pas le réveiller, fit couper la partie de l'étoffe, à l'instar de Mahomet faisant couper la manche sur laquelle se reposait son chat.

L'Association française contre les abus du tabac vient de décerner, dans son assemblée générale du mois dernier, une médaille d'argent aux élèves de l'école professionnelle de M. Chaix, pour l'empressement qu'ils ont mis à suivre les conseils qui leur ont été donnés sur les inconvénients que présente pour la jeunesse l'usage du tabac.

A la suite de la remise de cette médaille, un certain nombre d'élèves ont adressé à leur patron une lettre dans laquelle ils s'engagent à ne pas fumer avant l'âge de 21 ans.

Le carbonate de soude cristallisé, cet auxiliaire favori de la lavandière, est l'ennemi déclaré du linge. Mais, le sel de soude, qui jouit à un haut degré du pouvoir détersif, a le défaut de ronger et de détruire le linge quand on n'a pas la précaution d'enlever de l'étoffe les dernières traces d'alcali. Même en dépit de ces soins, le linge finit bientôt par se déchirer sous le moindre effort.

Il serait à désirer qu'une nouvelle méthode de lessivage généralisée en Allemagne se répandît chez nous.

Un kilogramme de savon est délayé dans vingt-cinq litres d'eau chaude; puis, on y ajoute une cuillerée d'essence de térébentine et trois cuillerées d'ammoniaque. On brasse le mélange à l'aide d'un petit balai et l'on y trempe ensuite le linge pendant deux heures environ, après avoir hermétiquement fermé le baquet. Le linge est ensuite lavé à l'ordinaire, on le rince à l'eau tiède et enfin on le passe au bleu, s'il y a lieu. La lessive peut être employée une seconde fois; toutefois il faut la faire réchauffer et y ajouter de nouveau une demi-cuillerée d'essence de térébentine et une cuillerée d'ammoniaque.

Ce procédé présente une économie de temps, de de travail et de combustible. Le linge ne souffre presque pas, car il n'a pas besoin d'être frotté considérablement, et il jouit finalement d'une propreté et d'une blancheur irréprochables. Malgré son action, l'ammoniaque ne ronge pas le linge, puisqu'il s'évapore immédiatement; le séchage fait disparaître complètement l'odeur de la térébentine.

Un pasteur de campagne, avare de paroles, marie un vieux garçon sur le départ et une vieille fille sur le retour.

— Consentez-vous?

— Oui, répondent les deux fiancés.

— Eh bien, prenez-vous; maintenant ce qui vous reste à faire, vous le savez aussi bien que moi.

Un jeune élégant revenant de Montbenon en vélocipède, fait un faux mouvement et s'étale de son long sur le pavé de Saint-François.

Pendant qu'il se relève et s'époussète, rouge et penaud, un cocher de fiacre lui crie d'une voix gouguenarde:

— Hein! c'est de la faute de la bête.... pas vrai?

Avec les moyens de locomotion en usage aujourd'hui, on peut faire le tour du monde en 80 jours. C'est le temps qu'autrefois le grand seigneur aurait mis à faire le voyage de Paris à St-Petersbourg.

Voici l'itinéraire:

De Paris à New-York, 11 jours; — de New-York à San-Francisco (chemin de fer), 7 jours; — de San-Francisco à Yokohama (bateau à vapeur), 21 jours; — de Yokohama à Hong-Kong (bateau à vapeur), 6 jours; — de Hong-Kong à Calcutta (bateau à vapeur), 12 jours; — de Calcutta à Bombay (chemin de fer), 3 jours; — de Bombay au Caire (bateau à vapeur et chemin de fer), 14 jours; — du Caire à Paris (bateau à vapeur et chemin de fer), 6 jours.

Total 80 jours.

Sur tout cet immense parcours, il n'y a que 140 milles, entre Alahabad et Bombay, que l'on soit obligé de parcourir sans se servir de vapeur, mais cette lacune sera bientôt comblée, car on y travaille à l'établissement d'un chemin de fer.

— Porqu'iet ne t'abouné-tou pas à on journal; quinque sai, David?

— On journal? — Mon père, à sa mort, m'ein a laissi pplein on artze; iein é omein oncore por dix ans à lière. (Aqace).

L'assemblée générale de la société des carabiniers de Lausanne était réunie vendredi 3 courant, à l'Hôtel-de-Ville, pour organiser un tir franc à la Ponthaise, fixé du 27 au 31 juillet. Les tireurs vaudois apprendront sans doute avec plaisir la nouvelle d'un tir qui, sans avoir la magnificence d'un tir cantonal, n'en sera pas moins une occasion nouvelle pour eux de se réunir dans une de ces fêtes que chacun tient à honneur de ne pas laisser tomber en désuétude.

(Communiqué).